



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2184

Lancement de l'opération n° 60004529 « Acquisition de boîtes à dons » au sein des établissements et dispositifs petite enfance de la Ville de Lyon directement ou dans le cadre de l'attribution de subventions d'investissement aux établissements gérés par des associations, affectation d'une partie de l'AP 2021-3, programme 00002

Direction de la Petite Enfance

**Rapporteur** : M. VASSELIN Steven

**SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 20 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 23 DECEMBRE 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEGER (pouvoir à M. PRIETO), M. CHIHI (pouvoir à Mme DUBOT), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2184 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60004529 « ACQUISITION DE BOITES A DONNS » AU SEIN DES ETABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE LYON DIRECTEMENT OU DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX ETABLISSEMENTS GERES PAR DES ASSOCIATIONS, AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-3, PROGRAMME 00002 (DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 novembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisition boîtes à dons en bois ».

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 00002 destinées à différents projets dont certains dispositifs de transition écologique et d'économie circulaire.

### **Contexte :**

La PPI 2021-2026 de la Ville de Lyon incarne la transition écologique, sociale et démocratique. Elle traduit la volonté de la Ville de répondre aux besoins de la population avec efficacité et sobriété.

La pratique de l'économie circulaire et du réemploi est un enjeu fort du mandat et c'est pourquoi un budget de 192 000 € a été envisagé à la PPI pour la réalisation et l'installation de boîtes à dons au sein des établissements et dispositifs petite enfance.

De nombreuses initiatives engagées par les équipes ou les familles sont déjà réfléchies ou mises en œuvre dans les établissements gérés en régie ou par des associations. Les boîtes à dons permettent aux familles de donner et récupérer des jeux, des vêtements, du matériel de puériculture ou encore des livres. Bien que le but premier soit le réemploi d'objets, ces espaces dédiées autour des « boîtes à dons » peuvent aussi bénéficier aux familles les moins aisées dans un esprit de partage et de solidarité. Ces boîtes à dons gérées au sein des établissements d'accueil du jeune enfant favorisent les liens entre les parents qui fréquentent les lieux. Elles pourront idéalement être investies et animées par le collectif de parents délégués en concertation avec l'équipe.

Puisque ce dispositif concerne à la fois les structures gérées en régie au travers d'achats directs et les partenaires associatifs par voie de subvention, il vous est précisé dans le tableau ci-dessous les structures qui pourraient en être bénéficiaires pour des montants n'excédant pas 1 000 euros. Naturellement les factures des boîtes acquises seront demandées à titre de justificatif.

Arr.	Gestionnaires	Etablissements
1 <sup>er</sup>	Association Crèche Saint-Bernard	Vaucanson
1 <sup>er</sup>	Association des Familles du Quartier Saint-Vincent	Les Augustins
1 <sup>er</sup>	Association des Familles du Quartier Saint-Vincent	Farandole
1 <sup>er</sup>	Association Lyon Santé Education	Alysé
1 <sup>er</sup>	Association Lyon Santé Education	Chardonnet
1 <sup>er</sup>	Kindertreff	Kindertreff
1 <sup>er</sup>	La Ribambelle	La Ribambelle
1 <sup>er</sup>	Le Rêve en couleurs	Le Rêve en Couleurs
1 <sup>er</sup>	Les Petits Thou	Les Petits Thou
1 <sup>er</sup>	Mutuelle Petite Enfance - Les P'tits Soyeux	RPE Les P'tits Soyeux
1 <sup>er</sup>	Mythe au Logis	Croc' aux Jeux
2 <sup>e</sup>	Célestine	Célestine
2 <sup>e</sup>	Couffin Couffine	Couffin-Couffine EM
2 <sup>e</sup>	Couffin Couffine	Couffin Couffine MC
2 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Savoie Lamartine
2 <sup>e</sup>	Eveil Matins	Bulle d'éveil MC
2 <sup>e</sup>	Eveil Matins	Eveil Matins
2 <sup>e</sup>	Le Jardin d'Ainay	Le Jardin d'Ainay
2 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Roseaux
2 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	RPE Les Nymphéas
2 <sup>e</sup>	Union Familiale de Perrache	Le Cocon de Blandine
3 <sup>e</sup>	APELIPA	Le Jardin Couvert
3 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	La Ronde des Colibris
3 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Arlequin
3 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Les P'tits Oursons MC
3 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Oursons et Compagnie
3 <sup>e</sup>	LAHSO	Jacques Prévert
3 <sup>e</sup>	La Friponnerie	Arc en Ciel EM
3 <sup>e</sup>	La Friponnerie	Arc en Ciel CF
3 <sup>e</sup>	La Friponnerie	Pain d'Epices
3 <sup>e</sup>	La Friponnerie	Au Diapason
3 <sup>e</sup>	Les Montchatons	Les Montchatons-Acacias
3 <sup>e</sup>	Les Montchatons	Montchat botté
3 <sup>e</sup>	Les Montchatons	Montchat bada
3 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Myrtille
3 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Mirabillis Villette
3 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Les Carillons MC
3 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	RPE La Maison Citrouille
3 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	RPE Florence Potiron

Arr.	Gestionnaires	Etablissements
3 <sup>e</sup>	ACOLEA	Les Lucioles
3 <sup>e</sup>	Souris Verte	Une Souris Verte
3 <sup>e</sup>	ALLIES	AVIPS
4 <sup>e</sup>	Association Crèche Saint-Bernard	St-Bernard Boulevard - Gros Caillou
4 <sup>e</sup>	Association Crèche Saint-Bernard	Melba EM
4 <sup>e</sup>	Association Crèche Saint-Bernard	Melba CF
4 <sup>e</sup>	Association Crèche Saint-Bernard	Melba HG
4 <sup>e</sup>	Les Enfants de la Colline	Popy
4 <sup>e</sup>	Les Enfants de la Colline	Pirouette
4 <sup>e</sup>	Le Jardin de la Colline	Le Jardin de la Colline
4 <sup>e</sup>	Les Gones Trotteurs	Les Gones Trotteurs
4 <sup>e</sup>	MPE Chazière	RPE Le Jardin des Gônes
5 <sup>e</sup>	AGDS	Allix
5 <sup>e</sup>	AGDS	Jardin d'Enfants du 5 <sup>ème</sup>
5 <sup>e</sup>	ALFA3A	Chantoiseau
5 <sup>e</sup>	Au Cocon de L'ouest	Au Cocon de l'Ouest
5 <sup>e</sup>	Les Bébé du Vieux Lyon	La Baleine
5 <sup>e</sup>	Les P'tits Malins	Les P'tits Malins
5 <sup>e</sup>	MPE La Courte Echelle	RPE La Courte Echelle
5e	MPE Lyon 5e	RPE 1, 2, 3 soleil
5e	MPE Lyon 5e	RPE Grain d'soleil
6 <sup>e</sup>	ALFA3A	Le Nid d'Ange
6 <sup>e</sup>	Mutuelle Petite Enfance	RPE Les Pitchounes du 6 <sup>ème</sup>
6 <sup>e</sup>	Cadet Bretelle	Cadet Bretelle
6 <sup>e</sup>	Capucine	Capucine
6 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Pierrot et Colombine
6 <sup>e</sup>	Merlin Pinpin	Merlin Pinpin
6 <sup>e</sup>	MPE Lafayette	RPE Canne à Sucre
6 <sup>e</sup>	ACOLEA	L'Océane
6 <sup>e</sup>	Eveil Matins	Sixième Eveil
7 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Les P'tits Pas
7 <sup>e</sup>	Septimousses	Septimousses
7 <sup>e</sup>	Entr'aide protestante	Chaudoudoux MC
7 <sup>e</sup>	Entr'aide protestante	LAEP « La parent'aise »
7 <sup>e</sup>	Les Bébé Bilingues	Les Bébé Bilingues
7 <sup>e</sup>	Les P'tits Bouts	Les P'tits Bouts
7 <sup>e</sup>	Lyon-Massimi	Gribouille
7 <sup>e</sup>	Maisons des Tout - Petits	Maisons des Tout -Petits
7 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Grain d'Orge

Arr.	Gestionnaires	Etablissements
7 <sup>e</sup>	Mutuelle Petite Enfance Lyon 7	RPE Pouss'7
7 <sup>e</sup>	Nicolas et Pimprenelle	Nicolas et Pimprenelle
7 <sup>e</sup>	ACOLEA	Les Canaillous
7 <sup>e</sup>	ACOLEA	Les Carpillons
7 <sup>e</sup>	ACOLEA	Chocolatine
7 <sup>e</sup>	Souris Verte	Souris 7 MC
7 <sup>e</sup>	AGDS	Blandan
7 <sup>e</sup>	SOS urgence garde d'enfants	SOS urgence garde d'enfants
7 <sup>e</sup>	Les P'tits de la Guill	Les P'tits de la Guill'
8 <sup>e</sup>	AGDS	Barbusse
8 <sup>e</sup>	Souris Verte	Pôle de ressources et d'appui Petite Enfance, Loisirs et Handicap
8 <sup>e</sup>	AGDS	Lumière
8 <sup>e</sup>	AGDS	Berthelot
8 <sup>e</sup>	ALFA3A	Les Copains d'Abord
8 <sup>e</sup>	Baby Nursery	Baby Nursery
8 <sup>e</sup>	Centre Léon Bérard	Les Léonceaux
8 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Les Coccinelles
8 <sup>e</sup>	Les P'tits Gones du 8ème	Les P'tits Gones du 8ème CF
8 <sup>e</sup>	Les P'tits Gones du 8ème	Les P'tits Gones du 8ème HG
8 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Andrée Roux
8 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	RPE L'Envolée
8 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	RPE Les Alouettes
8 <sup>e</sup>	Pierre et le Loup	Pierre et le Loup
8 <sup>e</sup>	ALFA3A	L'Escale de Nelly
8 <sup>e</sup>	ACOLEA	Pom'Cannelle
8 <sup>e</sup>	ACEPP RHONE	LAEP Nomade Tricotilien
9 <sup>e</sup>	AGDS	RPE Baby Duch
9 <sup>e</sup>	ODYNEO – ex-ARIMC	Le Jardin des Enfants
9 <sup>e</sup>	Croix-Rouge Française	Chrysalide
9 <sup>e</sup>	L'Ours en Peluche	L'Ours en Peluche
9 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	L'Epinette
9 <sup>e</sup>	MFR-PAYS DE SAVOIE	Les Dahlias MC
9 <sup>e</sup>	AGDS	Baby 9
9 <sup>e</sup>	AGDS	Baby Loup
9 <sup>e</sup>	ALFA3A	Les Moussaillons des Docks

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

**a) - Dans le TITRE :**

- lire :

« Lancement de l'opération n° **60004529** »

- au lieu de :

« Lancement de l'opération n° **60004xxx** »

**b) – Dans l'EXPOSE des MOTIFS :**

- lire :

« Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 Mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « **Acquisition boîtes à dons en bois** ».

**Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé** l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 00002 destinées à différents projets dont certains dispositifs de transition écologique et d'économie circulaire. »

- au lieu de :

« Par délibération n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 Mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « **Enveloppes Enfance 2021-2026** » **ainsi que** l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n°2021-3, programme n° 00002 destinées à différents projets dont certains dispositifs de transition écologique et d'économie circulaire. »

**c) – Dans les VISAS :**

- lire :

« Vu les **délibérations** n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 mars 2021 et n° **2022/2036 du 10 novembre 2022** ; »

- au lieu de :

« Vu **la délibération** n° 2021/584 du Conseil municipal en date des 25 et 26 mars 2021 ; »

**d) – Dans le DELIBERE :**

- lire :

« 1 - Le lancement de l'opération n° **60004529** « Acquisition de boites à dons » est approuvé. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 00002. »

- au lieu de :

« 1- Le lancement de l'opération n° **60004XXX** « Acquisition de boites à dons » est approuvé cette opération **estimée à 192 000 €** est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n°2021-3, programme n° 00002. »

- lire :

« 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00002, AP n°2021-3, opération n° **60004529** et seront imputées sur les chapitres 21 et 204 fonction 4221 et 4212 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir. »

- au lieu de :

« 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville,

sur le programme n° 00002, AP n°2021-3, opération n° **60004XXX** et seront imputées sur les chapitres 21 et 204 fonction 4221 et 4212 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir. »

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60004529 « Acquisition de boîtes à dons » est approuvé cette opération estimée à 192 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Enveloppes Enfance 2021-2026 » n°2021-3, programme n° 00002.
  
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00002, AP n°2021-3, opération n° 60004529 et seront imputées sur les chapitres 21 et 204 fonction 4221 et 4212 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - 2022 : 38 400 €;
  - 2023 : 38 400 €;
  - 2024 : 38 400 €;
  - 2025 : 38 400 €;
  - 2026 : 38 400 €;
  - Total : 192 000 €
  
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier la Caisse d'allocation familiale mais également toutes autres subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET